



RASED : le SE-UNSA reçu en audience au MEN le 24 mars

La suppression programmée des RASED a été enrayée par l'importante mobilisation en 2009, mais pour le SE-UNSA il n'est pas question de laisser s'opérer leur asphyxie en sourdine.



Les remontées des départements font apparaître :

- de nombreuses suppressions de postes en carte scolaire
- un manque de lisibilité des dispositifs RASED existant suite aux fermetures des postes vacants, provisoires...
- des départs en stages dans les options E, G et DEPS très en-dessous des besoins
- l'éternel problème des frais de déplacement, frein aux réponses des RASED pour certains postes en zones rurales

Lors de cette audience, le SE-Unsa a demandé que :

- le rôle essentiel des RASED soit réaffirmé
- la gestion des moyens soient transparentes afin d'enrayer les suppressions en catimini
- une enquête sur l'intervention des RASED à partir des indicateurs des bilans départementaux
- un travail sur la question des départs en formation

Perspectives :

→ Le ministère recevra le 31 mars l'ensemble des signataires de la lettre du 26 février avec un rassemblement au ministère, un point presse et la rencontre de tous partenaires au SE-UNSA

→ Un groupe de travail se tiendra le 6 avril avec les organisations syndicales. Les associations de professionnels et de parents d'élèves seront associées dans un second temps.

Les pistes de travail devraient être les suivantes :

- la question des orientations et de la pérennité du dispositif RASED à l'Ecole, proposition de travail sur une note en ce sens, aux Inspecteurs d'Académie
- l'élaboration d'une enquête nationale pour un état des lieux
- un calendrier de travail sur le devenir des formations spécialisées à long et à court terme.